



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assurance maladie : personnel

Question écrite n° 54772

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le secrétaire d'État à l'assurance maladie lui précise si des organismes relevant de son secteur (caisse d'assurance maladie, par exemple) mettent à la disposition de la Présidence de la République des personnels. En cas de réponse positive, il aimerait connaître le nombre et le coût (indemnités et charges sociales comprises) de ces personnels pour chacune des années 2002 et 2003.

Texte de la réponse

Il n'y a pas de mise à disposition de personnels d'organismes d'assurance maladie dans les services de la Présidence de la République.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54772

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : assurance maladie

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 2005, page 16

Réponse publiée le : 30 août 2005, page 8226